



UNE CONVENTION RELANCE UN PROJET DE MOBILITÉ-CLÉ POUR LA SUISSE ROMANDE

AGEFI - 16.06.2021

LA SUPPRESSION DU GOULET DE CRISSIER, NŒUD AUTOROUTIER DE LA SUISSE ROMANDE, PERMET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ MULTIMODALE

La suppression du goulet d'étranglement autoroutier de Crissier constitue l'un des principaux projets du programme de développement stratégique « route » de la Confédération, financé par le fonds routier FORTA plébiscité en 2017, tout en s'inscrivant dans la stratégie mobilité du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

La suppression du goulet d'étranglement autoroutier de Crissier doit accompagner le développement de l'agglomération lausannoise et permettre de mieux répartir la circulation dans le secteur, de canaliser le trafic automobile sur l'autoroute, permettant de développer les transports publics et la mobilité douce sur le réseau routier local ainsi déchargé. Ce projet comprend l'élargissement de l'autoroute entre les échangeurs de Villars-Ste-Croix et d'Ecublens, l'aménagement de nouvelles bretelles, la création des nouvelles jonctions autoroutières de Chavannes et d'Ecublens, ainsi qu'un complément à la jonction autoroutière de Malley, aux portes sud de la ville de Lausanne.

Ce 15 juin, la Confédération (OFROU), le Canton de Vaud et la Commune de Chavannes-près-Renens ont signé une convention pour réaliser la nouvelle jonction autoroutière de Chavannes, selon une variante dite « colline », avec la couverture de la jonction sur une longueur de maximum 150 mètres.

Cette convention relance tout à la fois la suppression du goulet de Crissier, nœud autoroutier de la Suisse romande, et permet la mise en œuvre d'une stratégie de mobilité multimodale.

La Fédération Patronale Vaudoise (FPV), la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), VaudRoutes - Association routière vaudoise, ainsi que les sections vaudoises du TCS et de l'ACS, réunies dans le comité vaudmobilité.ch, soutiennent cette convention. Le comité vaudmobilité.ch s'engagera dans la durée, mais en particulier pour que la part cantonale vaudoise aux études et travaux y relatifs soit débloquée le moment venu.

Il s'agit en effet de réaliser à l'horizon 2030 un projet de mobilité-clé pour la Suisse romande, la Métropole lémanique Vaud-Genève et l'agglomération lausannoise.